MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Dossier de presse

Salon Pollutec

Lyon
mardi 27 novembre 2018

Partenaires :

Palmarès des prix Entreprises & Environnement 2018

Catégorie « Économie circulaire »

« Grand Prix »

FNAC DARTY Participations et Services pour sa démarche en faveur de l'allongement de la durée de vie des équipements électroménagers et multimédia

Contact : Claire FOURNON / Chargée de relations presse corporate
Tél : / Courriel : 01 55 21 57 10 / claire.fournon@fnacdarty.com
Site Internet : www.fnacdarty.com

Catégorie « Lutte contre le changement climatique »

« Grand Prix »

JIMINI'S pour sa solution d'adaptation au changement climatique basée sur la vente de produits alimentaires à base d'insectes comestibles

Contact : Raphaëlle BROWAEYS / Responsable communication
Tél : / Courriel : 01 76 54 61 35 / raphaelle@jiminis.fr
Site Internet : https://www.jiminis.com/

Catégorie « Biodiversité et entreprises »

« Grand Prix »

ALTAREA COGEDIM pour l'exigence environnementale de l'extension et de la rénovation du centre commercial CAP 3000,
premier centre commercial au monde à être labellisé Biodivercity

Contact : Eléonore DEVAUD / Directrice RSE
Tél : / Courriel : 01.56.29.71.28 / edevaud@altareacogedim.com
Site Internet : www.altareacogedim.com

Catégorie « Meilleure déclaration de performance extra-financière, volet environnemental »

« Grand Prix »

COVIVIO pour l'exemplarité de sa déclaration de performance extra-financière sur le volet environnemental

Contact : Géraldine LEMOINE / Directrice Communication
Tél : / Courriel : 01 58 97 51 00 / geraldine.lemoine@covivio.fr
Site Internet : www.covivio.eu

Catégorie « Innovation dans les technologies et les modèles économiques »

« Grand Prix »

ODYSSEE Environnement pour le développement vertueux d'un produit industriel ODYLIFE, un anti-tartre vert employé dans le traitement des réseaux industriels

Contact : Jérôme MOUGEL / Directeur Général
Tél : / Courriel : 06 75 20 22 99 / j.mougel@odymail.fr
Site Internet : https://www.odyssee-environnement.fr/

Présentation détaillée des lauréats

Catégorie « Économie Circulaire »

Grand Prix

FNAC DARTY Participations et Services pour sa démarche en faveur de l'allongement de la durée de vie des équipements électroménagers et multimédia

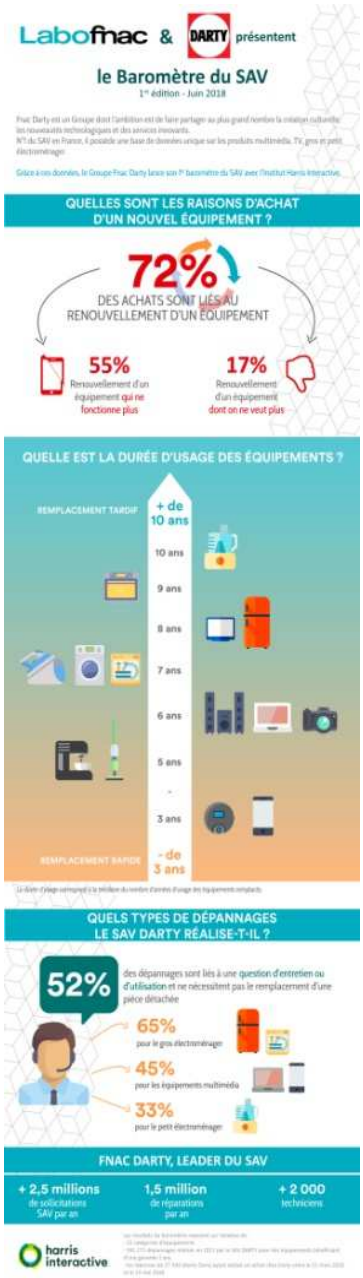

Le groupe Fnac Darty occupe en France une place de choix sur les marchés de la distribution (électroménager, électronique et produits culturels) et de la réparation, avec 2,5 millions d'interventions par an et plus de 2 000 collaborateurs dédiés au service après-vente (SAV). Conscient de sa responsabilité environnementale et fort de la conviction qu'allonger la durée de vie d'un an des produits permettrait de réduire de 15 % les volumes des déchets d'équipements électriques et électroniques produits, le groupe renforce son engagement en faveur de l'économie circulaire en publiant le premier baromètre du SAV et le premier indice de réparabilité.

Le premier baromètre du SAV afin de mieux informer le public sur la durée de vie des équipements électroménagers et multimédia

Conçu par le Labo Fnac avec Harris Interactive, le baromètre du SAV s'appuie sur une enquête menée auprès de 27 543 clients Darty, ainsi que sur l'analyse de 591 271 interventions du SAV Darty en 2017, couvrant quinze catégories de produits. Ce baromètre a permis de tirer différents enseignements, notamment sur **l'importance de la disponibilité des pièces détachées. C'est désormais un élément déterminant de la réparabilité des produits** qui devrait devenir un critère de choix important au moment de l'achat.

De nombreux dysfonctionnements ont pour cause un usage inapproprié, un manque d'entretien ou un défaut logiciel. Plus de la moitié des dysfonctionnements est résolue sans changement de pièce, et même deux tiers pour les lave-vaisselle. Le baromètre a aussi montré que **la durée d'usage varie de trois à plus de dix ans selon les familles de produits.**

Les motivations de remplacement peuvent être soit la recherche de nouvelles fonctionnalités, soit un dysfonctionnement. Enfin, cette étude a été l'occasion d'établir un classement des marques dont les produits sont plus robustes et celles qui s'engagent sur la durée de disponibilité des pièces détachées la plus longue.

L'affichage de l'indice de réparabilité, une des mesures de la Feuille de route pour l'économie circulaire

Afficher de manière obligatoire à partir du 1er janvier 2020 pour les équipements électriques, électroniques une information simple sur leur réparabilité

Feuille de route économie circulaire – Partie Mieux consommer – mesure 10

Publié dès le mois de juillet 2018 pour les ordinateurs portables, cette note sera progressivement étendue à d'autres catégories. A travers cet indice, le groupe Fnac Darty souhaite **mieux informer le consommateur sur la possibilité de choisir en toute connaissance, d'acheter un appareil plus et mieux réparable permettant d'allonger sa durée de vie.**

Plus de 30 références ont déjà été testées et notées sur quatre domaines : la documentation, la « démontabilité », les pièces détachées et la compatibilité avec les logiciels libres. Les notes sont disponibles sur LaboFnac.com.

Contact : Claire FOURNON / Chargée de relations presse corporate
Tél : / Courriel : 01 55 21 57 10 / claire.fournon@fnacdarty.com
Site Internet : www.fnacdarty.com

Catégorie « Lutte contre le changement climatique »

Grand Prix

JIMINI'S pour sa solution d'adaptation au changement climatique basée sur la vente de produits alimentaires à base d'insectes comestibles

Cette **entreprise est composée d'une vingtaine de collaborateurs**. Elle a été créée en 2012 par Bastien Rabastens et Clément Scellier dans le but d'intégrer progressivement les insectes comestibles au menu des Européens.

Sachant que l'agriculture représente près de 18 % des émissions de gaz à effet de serre totaux, et qu'en 2050 nous serons plus de 9 Mds d'habitants sur terre, il nous faudra plus que doubler notre production alimentaire pour faire face à cette augmentation. Or, nous pouvons déjà constater les effets de nos modes de production sur la santé et l'environnement.

Afin de **faire face aux problèmes alimentaires d'aujourd'hui et de demain**, JIMINI'S s'est penchée sur la nourriture à base d'insectes comme **alternative à la protéine dite traditionnelle**.

Depuis 2008 la FAO parle des insectes comme une solution alternative. Les insectes sont riches en protéines complètes, vitamines et minéraux, leur élevage nécessite peu de ressources. Ils sont déjà consommés par près de 2 Mds de personnes sur terre. L'élevage et la consommation d'insectes permettrait de diminuer l'utilisation de ressources naturelles.

*pour produire 1 kg de protéines, comprenant l'eau et l'espace nécessaire à la production de leur nourriture.

Les insectes nécessitent jusqu'à 10 fois moins de nourriture et d'eau que le bétail traditionnel. Ils nécessitent peu de place pour être élevés et peuvent être nourris par des sous-produits alimentaires.

La mission de JIMINI'S est de faire AIMER la nourriture à base d'insectes. **Pour habituer les Français et les Européens, différentes gammes de produits adaptés à différents**

moments de consommation ont été développés. Afin de garantir les plus hauts standards de qualité et de traçabilité, les insectes proviennent de ferme d'élevage situées aux Pays-Bas et en France puis sont transformés dans l'atelier de l'entreprise à Vaux-le-Pénil (77).

Pour « dédramatiser » la consommation d'insectes, l'entreprise a commencé par développer la gamme « PARTAGEZ » et propose depuis 2013 des criquets au poivre et à la tomate séchée, molitors ail et fines herbes et grillons barbecues dans les épiceries fines et sur leur site internet. Dans un second temps, l'entreprise a proposé une gamme « CUISINEZ », en 2015, allant de l'entrée au dessert.

Ensuite, pour permettre aux consommateurs de bénéficier des propriétés nutritionnelles des insectes, la gamme « RECHARGEZ » propose des barres protéinées certifiées biologiques à la poudre de grillons, des granolas et pâtes enrichies à la poudre de ver buffalo. Ces produits à la fois fonctionnels et gourmands ont été développés par un équipe d'ingénieurs en agro-alimentaire.

Enfin, pour intégrer les insectes directement au cœur du repas avec un produit de grande consommation, l'entreprise **développe en partenariat avec Agro-Paris Tech et l'INRA « L'insteak », un substitut de viande combinant des protéines végétales et de la protéine d'insecte. L'expertise acquise par JIMINI'S en tant que producteurs d'aliments à base d'insectes, leur a permis d'acquérir une place de leader sur le marché Européen**. Leurs produits sont désormais présents dans plus de 300 points de vente en France et 800 en Europe.

Contact : Raphaëlle BROWAEYS / Responsable communication
Tél : / Courriel : 01 76 54 61 35 / raphaelle@jiminis.fr
Site Internet : https://www.jiminis.com/

Catégorie « Biodiversité et entreprises »

Grand Prix

ALTAREA COGEDIM pour l'exigence environnementale de l'extension et de la rénovation du centre commercial CAP 3000, premier centre commercial au monde à être labellisé Biodivercity

Cap3000 a été inauguré en 1969. Il est l'un des premiers centres commerciaux français situé à l'embouchure du Var, l'un des milieux naturels encore préservés de la Côte d'Azur. Il fait actuellement l'objet d'une **rénovation et d'une extension majeures, qui s'opère avec des exigences environnementales très élevées**, et plus particulièrement en matière de biodiversité.

Quelques chiffres sur cette extension et cette rénovation :

- La restructuration fait passer le centre de 85 000 m^2 à 130 000 m^2 ;
- Les travaux sont réalisés de 2014 à 2019 ;
- Il s'agit du premier centre commercial au monde à être labellisé Biodivercity ;
- L'extension et la rénovation permettent de créer 1500 emplois dont 150 contrats d'insertion.

Dès la conception, le projet a intégré des exigences environnementales :

- Avec une **performance énergétique des bâtiments supérieure de 36 % par rapport à la réglementation thermique en vigueur** ;
- Des bâtiments certifiés « Excellents » au niveau européen par la certification BREEAM ;
- Un **partenariat avec la LPO pour protéger les oiseaux et leur milieu de nidification :** le site est situé à proximité d'une « zone Natura 2000 », lieu de nidification de 220 espèces d'oiseaux. ;
- Une utilisation de matériaux locaux, une exigence de **valorisation des déchets**.

Avant

Après

L'architecture de CAP3000 respecte et imite la nature. Elle doit **inclure des surfaces d'espaces verts** 2,5 fois plus importantes que le bâtiment originel et avec une réduction des

surfaces artificielles. Pour ce faire, le site qui était entouré par un parking sera reconnecté à son environnement. Le front de mer comporte une nouvelle promenade. Le bâti intègre des nichoirs, un écran végétal le long du Var, du verre sérigraphié pour éviter l'effet miroir pour les oiseaux, un traitement acoustique de l'aire de livraison.

Par ailleurs, 17 760 m^2 de jardins ont été créés, 4 450 m^2 de toitures végétalisées ont été créées, 1 238 m^2 de jardins accessibles sur les toits ont été aménagés.

C'est un chantier exemplaire pour l'environnement avec un comptage de l'avifaune régulier, **une gestion responsable et une sensibilisation des publics** et qui comprend un observatoire sur site, ainsi que des animations pour les visiteurs.

Altarea Cogedim a signé en 2018 la charte BiodiverCity® qui lui permet d'engager son groupe dans la **préservation de la biodiversité des villes et** le **développement des bâtiments durables dans tous ses grands projets urbains**.

Contact : Eléonore DEVAUD / Directrice RSE
Tél : / Courriel : 01.56.29.71.28 / edevaud@altareacogedim.com
Site Internet : www.altareacogedim.com

Catégorie « Meilleure déclaration de performance extra-financière, volet environnement »

Grand Prix

COVIVIO pour l'exemplarité de sa déclaration de performance extra-financière sur le volet environnemental

Covivio est une entreprise de gestion foncière d'un portefeuille de 23Md€ constitué d'immeubles de bureaux situés en France et en Italie, résidentiels en Allemagne et d'hôtels en Europe. Covivio est aujourd'hui la 4e foncière européenne. **Depuis plus de 10 ans, Covivio place le développement durable au cœur de son modèle économique et bénéficie d'une reconnaissance forte de la part des agences de notation extra-financière**.

Le rapport développement durable 2017 de Covivio, publié début 2018, **anticipe les obligations attachées à la Déclaration de Performance Extra-Financière** dont le cadre est issu des textes de transposition de la directive européenne « RSE » (l'ordonnance et du décret de 2017). Par ailleurs, Covivio utilise les référentiels et cadres internationaux tels que la global reporting initiative et l'Integrated Reporting. Le rapport développement durable de Covivio **s'appuie, en outre, sur les Objectifs de Développement Durable de l'ONU** (ODD).

L'environnement constitue un sujet primordial pour le secteur du bâtiment, lequel représente 43% des consommations d'énergie en France et environ ¼ des émissions de gaz à effet de serre. Sur ces deux sujets comme sur les différents enjeux du développement durable, **Covivio va au-delà de la compilation de données et la production d'indicateurs pour se projeter dans le long terme**. Cette démarche anticipe les dispositions de la directive européenne sur la publication extra-financière, en exprimant de façon dynamique ses impacts, risques et opportunités inhérentes à ses activités. En ce sens, plusieurs études sont menées, portant par exemple sur la flexibilité énergétique des bâtiments (optimisation de l'écosystème smart building/smart city), sur la biodiversité, l'économie circulaire, la valeur immatérielle des immeubles, etc.

En 2017/2018, une étude scientifique a été menée avec le centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) afin de s'assurer de la cohérence de la politique carbone de Covivio avec la trajectoire 2°C de l'Accord de Paris de 2015. Le comité technique de l'initiative Science Based Targets (SBTi), qui examine le bien-fondé scientifique des politiques carbone qui lui sont soumises, a approuvé en juillet 2018 la trajectoire carbone 2030 de Covivio.

En offrant aux parties prenantes et notamment aux investisseurs une meilleure compréhension de ses enjeux les plus pertinents, Covivio entend livrer une image plus précise de ses impacts, positifs ou non, notamment en termes d'environnement, au travers de ses activités.

Trajectoire carbone 2030

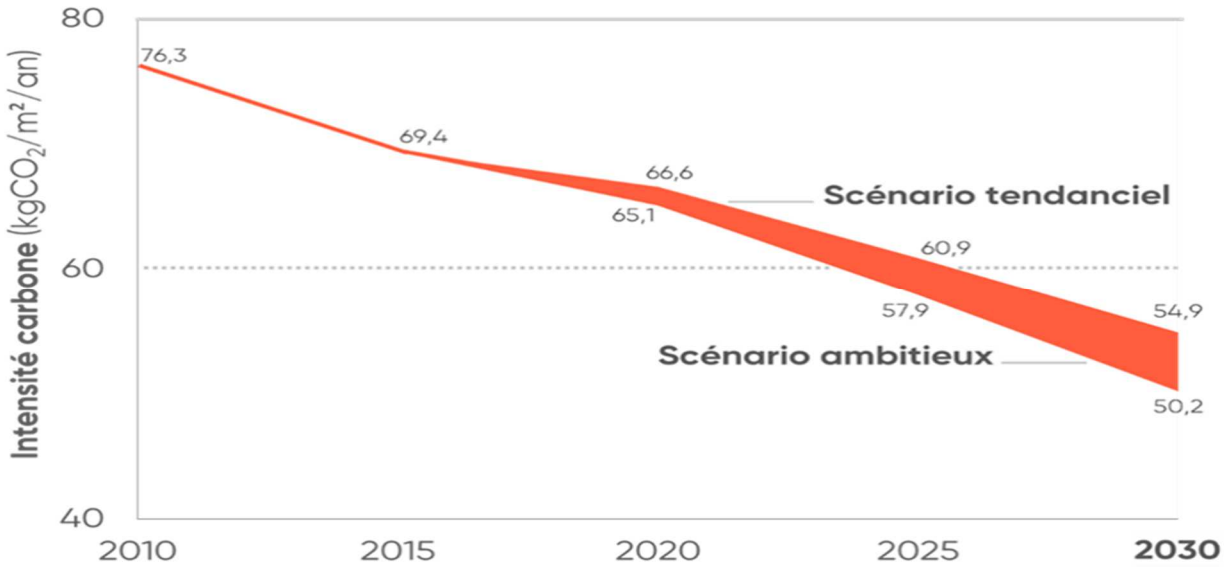

Contact : Géraldine LEMOINE / Directrice Communication
Tél : / Courriel : 01 58 97 51 00 / geraldine.lemoine@covivio.fr
Site Internet : www.covivio.eu

Catégorie « Innovation dans les technologies et les modèles économiques »

Grand Prix

ODYSSEE Environnement pour le développement vertueux d'un produit industriel ODYLIFE, un anti-tartre vert employé dans le traitement des réseaux industriels

ODYSSEE Environnement est une **entreprise de 60 personnes** devenue, en 12 ans, un champion français du conditionnement des eaux, un précurseur de la chimie verte dans le domaine du traitement des eaux. La société exporte son savoir-faire et développe une innovation mondiale tous les ans depuis sa création, comme la mise sur le marché de bio-dispersant pour lutter contre la Légionnelle dès 2006.

C'est dans ce contexte que ODYSSEE Environnement a inventé **l'anti-tartre vert ODYLIFE**. Après plusieurs années de recherche et développement initiées par le CNRS (2009), un brevet international (2012), une thèse (2013), mais également le soutien de l'ADEME pour caractériser les propriétés anti-tartre de plusieurs dizaines de plantes et tester un large panel de techniques d'éco-extractions, cette solution sera disponible à la vente en 2019.

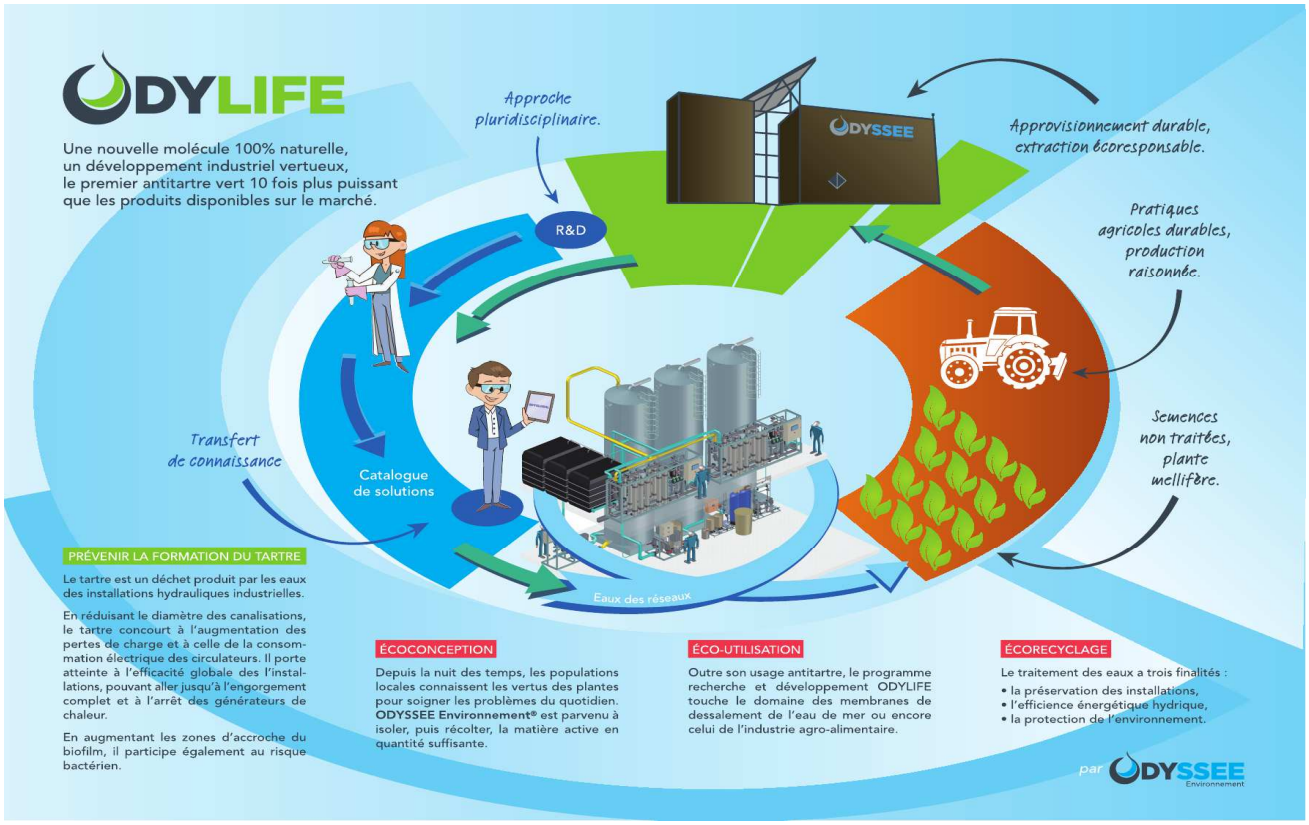

ODYLIFE est un **extrait de plante se substituant aux produits anti-tartre issus de l'industrie du pétrole et de l'extraction minière** employés dans le traitement des réseaux industriels. ODYLIFE permet le **développement vertueux d'un produit industriel par** :

- Un approvisionnement durable et une extraction écoresponsable ;
- Une production raisonnée à l'échelle du territoire ;
- Le basculement des industries de la chimie de synthèse vers une industrie agricole aux pratiques durables (semences non traitées, itinéraires techniques simplifiés, plantes mellifères…) ;
- Une approche pluridisciplinaire soutenue par un réseau d'acteurs nationaux et européens ;
- Une consommation responsable visant à amener le consommateur à utiliser un produit vert.

Outre son utilisation comme antitartre dans les tours de refroidissement, le programme de recherche et de développement de la société s'intéresse au **potentiel de l'ODYLIFE dans d'autres domaines de valorisation**.

Contact : Jérôme MOUGEL / Directeur Général
Tél : / Courriel : 06 75 20 22 99 / j.mougel@odymail.fr
Site Internet : https://www.odyssee-environnement.fr/

Autres entreprises nominées

Les entreprises mentionnées précédemment, récompensées par un Grand Prix font partie des entreprises nominées aux Prix Entreprises & Environnement 2018.

Les autres entreprises nominées par les jurys en 2018 sont les suivantes :

Catégorie « Économie Circulaire »

MA BONNE ETOILE pour SQUIZ « La gourde pleine de bon sens »
Contact : Elizabeth SOUBELET / Co-fondateur
Tél : / Courriel : 06.11.44.54.84 / elizabeth@squiz.co

FIVES FCB pour le concasseur FCB Rhodax® 4D
Contact : Jérôme PORTAL / Ingénieur commercial
Tél : / Courriel : 03 20 43 75 44 / jerome.portal@fivesgroup.com

SUEZ RV FRANCE pour batiRIM®, une solution digitale innovante pour la déconstruction sélective de bâtiments
Contact : Catherine PRADELS
Tél : / Courriel : 06 88 84 61 84 / catherine.pradels@suez.com

ARMOR-LUX / CORNILLEAU / PLASTIGRAY pour sa raquette SOFTBAT
Contact : Louis DE BUCY / Chargé d'affaires
Tél : / Courriel : 03 84 64 77 03 / louis.debucy@plastigray.com

SOCIETE BIC pour Ubicuity™ : Petit stylo deviendra banc™
Bénédicte CUSINBERCHE / Directrice de projet
Tél : / Courriel : 06 61 93 77 21 / benedicte.cusinberche@bicworld.com

DELL SA pour l'intégration de plastiques recyclés issus des océans dans la chaîne d'approvisionnement de Dell Technologies
Contact : Laetitia COUSI / Responsable de la RSE
Tél : / Courriel : 06 60 92 18 33 / Laetitia_Cousi@Dell.com

Catégorie « Lutte contre le changement climatique »

ERE43 pour son « Modul'R® », un dispositif clé-en-main comprenant une mini-chaudière et un silo de stockage de bois
Contact : Amandine PAULIAT / Assistante de direction
Tél : / Courriel : 04 71 59 79 24 / amandine.pauliat@ere43.fr

WAVE BUMPER pour son dispositif amovible de protection du littoral urbain du risque submersion.
Contact : Geoffroy MAINCENT / Responsable marketing
Tél : / Courriel : 06 89 83 05 87 geoffroy.maincent@wave-bumper.com

WENOW pour sa solution connectée de mobilité neutre en carbone
Contact : Marion DEPOUILLY / Responsable commerciale et RSE
Tél : / Courriel : 06 27 92 58 27 / Marion.depouilly@wenow.com

SEUIL ARCHITECTURE pour l'éco-conception d'une usine à énergie positive
Contact : Laure FISCHER / Chargée de communication
Tél : / Courriel : 05 34 40 29 19 / agence@seuil-architecture.com

WORLDLINE pour sa stratégie globale visant à favoriser l'efficacité énergétique et la réduction de ses émissions de GES.
Contact : Sebastien MANDRON / Directeur RSE
Tél : / Courriel : 06 09 69 06 54 / sebastien.mandron@worldline.com

---

Catégorie « Biodiversité et entreprises »

SYNDICAT DE DEFENSE DE L'IGP COTES DE THONGUE pour la mise en place de « l'autodiagnostic Biodiv&Eau » sur le territoire de l'IGP.
Contact : Tiphaine CAMBOURNAC / Animatrice agroenvironnementale
Tél : / Courriel : 07 52 67 88 02 / cambournac@herault.chambagri.fr

SEABOOST / XTREEE pour le récif artificiel en impression 3D béton
Contact : Martin PERROT / Directeur (SEABOOST) - Nadja GAUDILLIERE / Chef de projet (XTREEE)
Tél : / Courriel : 04 67 13 91 21 / martin.perrot@seaboost.fr - 01 42 40 19 82 / nadja.gaudilliere@xtreee.com

PLASTIGRAF pour son piège sélectif pour la capture des frelons asiatiques
Contact : Jean-François CHEREL / Chargé d'affaires
Tél : / Courriel : 02 97 26 56 56 / jfcherel@plastigraf.fr

RESTORIA pour la terrasse et les espaces verts de la Cuisine de Ker Lann
Contact : Laëtitia DESVIGNES / Ambassadrice RSE
Tél : / Courriel : 06 13 48 16 29 / l.desvignes@restoria.fr

MONDELEZ INTERNATIONAL pour son programme HARMONY
Contact : Flora SCHMITLIN / Responsable du programme HARMONY
Tél : / Courriel : 01 83 11 40 48 / flora.schmitlin@mdlz.com

Catégorie « Meilleure déclaration de performance extra-financière, volet environnement »

SECHE ENVIRONNEMENT pour sa déclaration de performance extra-financière, volet environnemental
Contact : Daniel BAUMGARTEN / Directeur Développement Durable
Tél : / Courriel : 01 53 21 53 55 / d.baumgarten@groupe-seche.com

ETPA FRANCE pour sa démarche RSE
Contact : Jean-Marc ABBADIE / Directeur RH / HSE et relations institutionnelles
Tél : / Courriel : 06 71 90 16 50 / jeanmarc.abbadie.@epta-france.com

SUEZ pour son rapport intégré : un outil de dialogue au service de la performance globale et de transformation
Contact : Hélène VALADE / Directeur du développement durable
Tél : / Courriel : 01 58 81 43 20 / helene.valade@suez.com

Catégorie « Innovation dans les technologies et les modèles économiques »

SOLISART pour ses Systèmes de chauffage et eau chaude sanitaire solaire thermique
Contact : Arielle PRUNET-FOCH / Responsable administrative et financière
Tél : / Courriel : 04 79 60 42 06 / Arielle.prunetfoch@solisart.fr

V3C ENVIRONNEMENT pour son compacteur enterré pour déchets ménagers WASTEBOX
Contact : Vincent CAMPION / Directeur et fondateur
Tél : / Courriel : 06 88 18 19 84 / v.campion@v3c-environnement.com

WENOW pour sa solution connectée de mobilité neutre en carbone
Contact : Marion DEPOUILLY / Responsable commerciale et RSE
Tél : / Courriel : 06 27 92 58 27 / Marion.depouilly@wenow.com

BIOSTART pour sa solution de dépollution des eaux usées et des eaux propres
Contact : Bertrand DUVAL / Président
Tél : / Courriel : 06 15 38 52 16 / Bertrand.duval@bio-start.fr

VERTUOOS pour sa solution dédiée à la collecte et au recyclage des bouteilles en plastique : B-BOT
Contact : Benoit PAGET / Président
Tél : / Courriel : 06 68 69 70 11 / bp@vertuoos.com

ARTECK pour son système constructif innovant à ossature bois RESPIR®
Contact : Pierre COURIVAUD / Directeur Général Délégué
Tél : / Courriel : 06 75 60 40 74 / Pierre.courivaud@arteck-france.com

Composition des jurys

Cinq grandes catégories

Économie circulaire

Ce prix récompense entreprises qui appliquent les sept piliers de l'économie circulaire définis par l'Ademe : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage.

Président de cette catégorie :
Christian TRAISNEL, directeur général du pôle de compétitivité Team 2 (spécialisé dans le recyclage) et directeur de l'association CD2E (association de soutien et d'accompagnement aux éco-entreprises).

« Nous avons été étonnés et surpris en bien de voir autant de grandes entreprises à vocation internationale répondre à cette édition du concours, et notre choix fut difficile au regard de la diversité et de la qualité de l'ensemble des dossiers reçus. Il apparaît maintenant clairement que l'intégration de l'économie circulaire provoque – chez un grand nombre des participants – une réelle réflexion et un engagement significatif sur un nouveau modèle d'affaire qu'ils doivent mettre en œuvre chez eux, générant une autre approche des partenariats avec leurs « parties prenantes ».

Lutte contre le changement climatique

Ce prix récompense entreprises qui trouvent des solutions (pour elles-mêmes ou pour les autres) face au défi climatique, pour à la fois s'adapter au changement climatique ou réduire l'impact négatif des entreprises sur le climat (mesurer les émissions de gaz à effet de serre, intégrer le risque climatique dans la planification stratégique, utiliser les énergies renouvelables, réduire sa consommation énergétique, augmenter son efficacité énergétique, réduire sa consommation de ressources…).

Président de cette catégorie :
Arnaud BERGER, Directeur prospective économie verte et RSE en charge de la Banque Commerciale et Assurance du groupe BPCE.

« Le Grand Prix de la catégorie « lutte contre le changement climatique » récompense cette année, pour la première fois de son histoire, une entreprise qui répond au risque de pénurie alimentaire lié au réchauffement climatique, par une offre de nouveaux produits comestibles à base d'insectes. Les insectes sont une source de protéine riche, abondante et répandue sur terre. Cette solution est réellement disruptive pour notre pays avec sa forte tradition culinaire. C'est un marqueur important du besoin de changement de nos habitudes provoqué par le réchauffement

climatique. Ce type d'offre est voué à se développer pour répondre aux besoins d'apport croissant en protéines dans le monde. »

Biodiversité et entreprises

Ce prix récompense les entreprises qui développent les meilleures pratiques en matière de biodiversité. Cette notion recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Président de cette catégorie :
Vincent Hulin, Adjoint au Directeur de l'expertise, Muséum National d'Histoire Naturelle

« Pour cette 31e édition des PEE, j'ai eu l'honneur de présider pour la première fois le jury de la catégorie biodiversité. Les experts du jury (spécialistes, associations, institutions publiques) ont eu la chance d'étudier de nombreux projets riches et diversifiés, portés par des entreprises diverses par leurs activités ou leur expérience. Nous avons choisi de récompenser un projet ambitieux et exemplaire, dans lequel la biodiversité a été intégrée à chacune des étapes. Nous espérons que cette initiative servira d'exemple à beaucoup d'autres. »

Meilleur reporting environnemental

Ce prix récompense la prise en compte de l'intégration des impacts sur l'environnement par les entreprises dans les aspects suivants : leur communication, leur information, la manière de rendre compte dans leur rapport de gestion annuel.

Président de cette catégorie :
André de Marco, Conseiller auprès de la Direction générale de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

« Le Grand Prix de la catégorie « Déclaration de performance extra financière sur le volet environnemental » fait suite au prix du reporting extra-financier 2017 et à la transposition de la directive 2014/95/UE relative à la publication d'informations extra-financières par les entreprises. Les dossiers présentés étaient tous de bonne qualité, confirmant l'attention apportée par les entreprises à la RSE. Il est intéressant de noter que ces déclarations de performance anticipent volontairement sur plusieurs points les nouvelles dispositions du reporting qui ne s'appliqueront qu'à l'exercice 2018. Le jury a tenu à distinguer une entreprise de taille moyenne, néanmoins présente dans plusieurs pays, et appartenant à un secteur particulier, celui de la gestion foncière, la société COVIVO. La communication extra-financière de cette société montre comment la RSE est pleinement intégrée à la stratégie et aux plans d'action de l'entreprise. Elle présente l'analyse des différents risques environnementaux et leur prise en compte dans les décisions. La communication s'adresse à toutes les parties prenantes de l'entreprise qui les associe également aux actions à mettre en œuvre. »

Innovation dans les technologies et les modèles économiques

Ce prix récompense des entreprises de tous secteurs y compris le secteur des éco-technologies (eau, déchets, air, sols, performance énergétique, énergies renouvelables, ville durable…) qui ont mis sur le marché une innovation en matière de produit, de procédé, de service ou de modèle d'affaire distinct de l'économie de la fonctionnalité de la catégorie économie circulaire.

Président de cette catégorie :
Alain GRIOT, Expert coordination du Programme Investissements d'Avenir au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), Ex sous-directeur de l'innovation au commissariat général au développement durable.

« Dans le domaine de l'innovation, on a observé une nette évolution, avec beaucoup plus de projets dans les domaines de l'eau et de l'économie circulaire et une baisse sensible des projets consacrés à l'énergie. La multiplicité des thématiques concernées et la grande qualité des dossiers ont mis le jury devant un choix difficile pour désigner le vainqueur de la catégorie. »

Les jurys

Les jurys sont composés d'experts, de représentants du monde de l'industrie et du commerce (dont d'anciennes entreprises lauréates), d'universitaires et de journalistes.

Catégorie « Lutte contre le changement climatique »

- Arnaud BERGER, Président du jury, Directeur prospective économie verte et RSE en charge de la Banque Commerciale et Assurance, BPCE
- Mathieu LEFEBVRE, Directeur général, Waga-energy
- André DE MARCO, Conseiller auprès de la Direction générale, Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
- Mélanie CANDAS, Déléguée générale, Association Bilan Carbone (ABC)
- David LAURENT, Responsable du Pôle Climat & Ressources, Entreprises pour l'Environnement (EpE)
- Charles Adrien LOUIS, Président de l'Association des Professionnels en Conseil Carbone (APCC)
- Julie BENEGUI, chargée de communication, Enercoop
- Ghislain FERRAN, Chef du bureau Marchés du carbone, DGEC, MTES
- Jérôme DUVERNOY, chargé de mission, Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC), DGEC, MTES

Catégorie « Biodiversité et entreprises »

- Vincent HULIN, Président du jury, Adjoint au Directeur de l'expertise, Muséum National d'Histoire Naturelle
- Lora ROUVIERE, Partenariats acteurs économiques, Agence française pour la biodiversité
- Emilie GOBERT, Directrice du Pôle Développement, LPO
- Nadia VARGAS, Cheffe de projet Stratégie Nationale pour la Biodiversité, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

- Idriss KATHRADA, Directeur associé Novasirhe, Membre Commission développement durable CINOV & CPME, Administrateur ABC
- Vincent MARCUS, Sous-directeur de l'Economie des ressources naturelles et des risques, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Commissariat général au développement durable
- Sylvie GILLET, Responsable du Pôle Environnement, Entreprises pour l'Environnement (EPE)
- Olivier SUTTERLIN, Président du GT Biodiversité, MEDEF

Catégorie « Meilleur reporting environnemental »

- André DE MARCO, Président du jury, Conseil auprès de la Direction générale, Fondation pour la Nature et l'Homme
- Camille SAINT-JEAN, Chargée de mission Economie circulaire et Reporting RSE, Orée
- Mélissa POUTRAIN, Consultante, BL Evolution
- Aurore FRIES, Responsable RSE, Union des industries chimiques
- Herve GBEGO, Président - Expert-comptable et Commissaire aux comptes, Compta durable
- Eric DARLOT, Ingénieur, ADEME
- Daniel BAUMGARTEN, Directeur développement durable, Séché Environnement

Catégorie « Économie circulaire »

- Christian TRAISNEL, Président du jury, Directeur général du pôle de compétitivité Team 2
- Nathalie BOYER, Déléguée générale, Orée
- Ingrid GARNIER, Chargée de mission économie circulaire, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction Générale des Entreprises
- Nathalie HUCK-FRELIER, Directrice adjointe économie circulaire et déchets, ADEME
- Doris NICKLAUS, Cheffe de bureau de l'économie des milieux, des matières et des risques Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Commissariat Général au Développement Durable
- Anne-Claire RICHARDOT-MARTIN, Chargée de mission Economie circulaire, Direction Développement Durable et Proximité Territoriale, CCI France
- Florence ROUSSEL, Rédactrice en chef, Actu Environnement
- Adeline GUERLAIS, Directrice de la communication, UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de construction)
- Philippe KUNTER, Directeur du Développement Durable et de la RSE, BPI France
- Loïc LEJAY, Chargé de mission Développement des activités liées au recyclage et à la valorisation des déchets, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Commissariat Général au Développement Durable
- Christophe DEBIEN, Directeur Général, Institut National de l'Economie Circulaire
- Vincent AUREZ, Consultant Sustainable Performance & Transformation, EY

Catégorie Innovation dans les technologies et les modèles d'affaires

- Alain GRIOT, Président du jury, Expert coordination du Programme Investissements d'Avenir, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Commissariat Général au Développement Durable
- Florence JASMIN, Déléguée Générale, Partenariat pour l'EXcellence de la filière des Éco-entreprises (PEXE)
- Pierre KERDONCUFF, Chef de projet éco-innovation au Service Entreprises et Dynamiques Industrielles de l'ADEME
- Maureen LE BAUD, Directeur d'Investissement, Demeter Partners
- Antoine-Tristan MOCILNIKAR, Ingénieur général des mines au Service de défense, de sécurité et d'intelligence économique, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Thomas BUSUTTIL, Directeur, Imaginable for Good
- Catherine MAILLE, Responsable Direction Développement, Durable BPI France
- Daovone SRIBOUAVONG, Dirigeante, Matabase
- Claude ARNAUD, Président, EFFICACITY
- Aurore DEBIGNY, Chargée d'affaires, AGORANOV

Quelques mots sur les « Prix Entreprises et Environnement »

Les « Prix Entreprises et Environnement » 2018 confirment l'intérêt croissant porté par les entreprises pour la préservation de l'environnement, et plus largement pour l'innovation dans le développement durable.

Ces prix récompensent chaque année des entreprises dont les projets concourent à la réduction des consommations de ressources, à la préservation de l'environnement et à l'innovation dans le secteur des éco-industries.

Quelques chiffres

Depuis 30 ans :

- plus de **3000 entreprises ont concouru**,
- **211 lauréats** ont été désignés,
- **15 entreprises françaises ont été récompensées aux « European Business Awards for the Environment »**

Ces prix se prolongent au niveau européen, dans le cadre des « European Business Awards for the Environment », organisés tous les deux ans par la Commission européenne.

En 2018, cinq entreprises françaises ont été retenues.

Dans le prolongement de 2018, ont été partenaires des PEE

Bpifrance et CPME en tant que partenaires des Prix Entreprises et Environnement ont apporté leur soutien à la valorisation de cette édition 2018, en mobilisant leurs réseaux pour participer à ces prix et leur offrir davantage de visibilité.

Bpifrance, banque publique d'investissement, finance les entreprises à chaque étape de leur développement. Grâce à ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Bpifrance offrira aux lauréats un accompagnement RSE sous forme d'action opérationnelle dont les modalités seront définies avec chacun d'eux.

La CPME est l'organisation patronale dédiée exclusivement aux TPE-PME françaises, tous secteurs confondus. Elle représente et défend les intérêts des petites et moyennes entreprises, véritables fers de lance de l'économie. Présidée par un dirigeant de PME, la CPME fédère 150 000 entreprises employant 3 millions de salariés. La CPME offrira aux lauréats une année d'adhésion à son réseau.

En 2018, le format des PPE a évolué :

- des distinctions moins nombreuses pour donner plus de valeur aux lauréats, avec la possibilité d'**un seul Grand Prix par catégorie**
- la catégorie « **Meilleur reporting environnemental »** a été renommée pour correspondre à la nouvelle dénomination juridique.
- **la catégorie « Économie circulaire » est particulièrement importante cette année, car elle fait écho aux travaux du ministère sur la feuille de route pour l'économie circulaire[i] parue le 23 avril2018.**

Pour en savoir plus, contacter le secrétariat des prix : prix-ee@langevinassocies.eu

---

i https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/feuille-route-economie-circulaire-frec